Historique

L'OMCT a été fondée à la suite de consultations entre des experts internationaux et des ONG nationales en matière de droits de l'homme qui ont fait part de l'importance de l'action nationale dans la lutte contre la torture. La structure de l'organisation et ses méthodes de travail demeurent radicalement différentes de celles qui prévalent dans d'autres organisations internationales des droits de l'homme. La stratégie d'intervention de l'OMCT se fonde, en effet, sur l'idée selon laquelle les violations des droits de l'homme doivent être examinées dans le contexte local et international, ainsi qu'en relation avec les acteurs concernés, y compris ceux qui commettent les abus et ceux qui luttent pour mettre un terme à ce type de violations des droits de l'homme. Depuis sa création, l'OMCT s'est donnée pour mission de soutenir les actions d'organisations actives sur le terrain tout en évitant de se substituer à elles.

La structure du réseau SOS-Torture a permis à l'OMCT de renforcer l'activité locale tout en facilitant l'accès d'ONG nationales aux institutions internationales. Les organisations membres échangent non seulement des informations relatives à des situations et des cas particuliers, mais partagent également les expériences acquises dans leur travail sur le terrain, leurs méthodes d'intervention et leurs propres réflexions sur les réformes politiques, juridiques, sociales et économiques nécessaires pour garantir un meilleur respect des droits de l'homme. Cette approche ascendante (bottom up) conduit à ce que les activités et projets de l'OMCT reflètent avec précision les besoins d'une large diversité de membres de la société civile, issus de contextes sociaux et culturels variés, et les outils fournis par les différentes activités de l'OMCT permettent à ces acteurs de parfaire leurs connaissances à travers la consultation, ce qui se traduit par un effort plus efficace et concerté en faveur de l'Etat de droit et de la défense des droits de l'homme dans le monde.

Au cours de son histoire, l'OMCT a centré ses activités sur les Campagnes d'urgence et l'Assistance d'urgence aux victimes de la torture. Avec le temps, toutefois, des évaluations menées sur ces deux principales activités ont abouti à la conclusion que, même si leur impact général sur les problématiques traitées était extrêmement positif, des lacunes subsistaient dans certains aspects des travaux de l'OMCT, en particulier en matière de promotion et de protection de certains groupes. Suite à cela, quatre activités thématiques ont vu le jour : les Droits de l'enfant en 1992, les Défenseurs des droits de l'homme en 1995[1] et la Violence contre les femmes en 1996. Qui plus est, l'Assemblée générale de l'OMCT a décidé en 1991 que l'organisation devrait mettre fortement l'accent sur les problématiques socio-économiques dans la lutte contre la torture. Plusieurs séminaires sur le sujet ont été menés au cours des années 90 et ont abouti à l'instauration, en 2000, de l'activité permanente sur les Droits économiques, sociaux et culturels. Enfin, pour influencer le développement général des pays présentant un faible bilan en matière de droits fondamentaux, l'activité Organes de traités des Nations Unies/Surveillance des mécanismes de protection a été lancée en 2001, afin de veiller au respect par les Etats des instruments internationaux qu'ils ont ratifiés dans le domaine des droits de l'homme.

[1] En 1997, l'OMCT a uni ses forces à celles de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) pour créer l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Copyright © 2010 Organisation Mondiale Contre la Torture

PDF généré sur: January 18, 2021 12:52